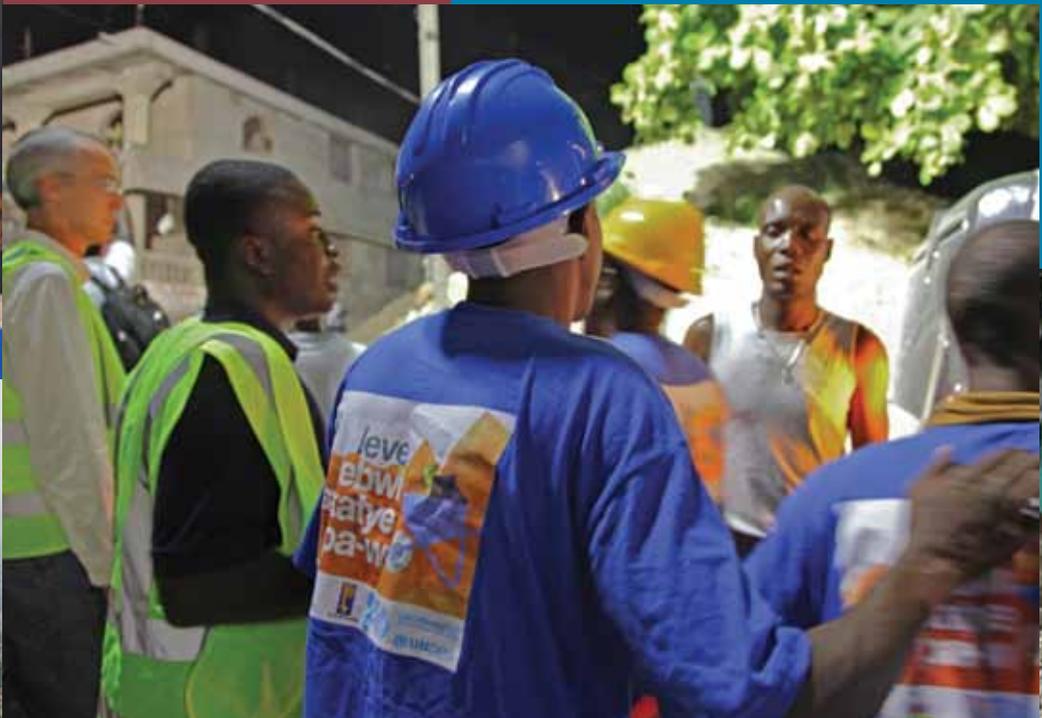


FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI

LA BROCHURE ANNUELLE

2010/2011



Fonds de Reconstruction d'Haïti
 Nouvelle Primature (Place du Bicentenaire)
 Port au Prince, Haïti
 Tel: (509) 2519-3131

Email: info@haitireconstructionfund.org
www.haitireconstructionfund.org
www.fondsdereconstructiondhaiti.org



La photo en page de couverture est une courtoisie de Diego Osorio, Senior Operations Officer, HRF; Denis Dufresne, Communications Director, IHRC; Saran Koly, Communications Officer, UNDP; Emmanuel Noel, IOM



POINTS IMPORTANTS

Durant sa première année de fonctionnement, Le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti s'est imposée en tant que:

- La plus grande source de financement non-alloué pour la reconstruction d'Haïti, 20 pour cent du financement total de la reconstruction étant acheminé par le Fonds.
- Un partenariat international dirigé par le Gouvernement haïtien et la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti, laquelle définit les priorités pour l'utilisation des fonds.
- Un mécanisme efficace en vue de collecter l'argent (US\$352 millions à date) et allouer des fonds à la reconstruction (US\$237 millions à quatorze activités).
- Un moyen de combler de manière stratégique les lacunes de financement afin de parvenir à une reconstruction équilibrée.

QU'EST-CE LE FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)?

Deux mois après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, le Gouvernement d'Haïti (GoH) a demandé à la Banque Interaméricaine de Développement, les Nations Unies et la Banque Mondiale d'établir un mécanisme de financement multilatéral dénommé le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH). Le FRH mobilise, coordonne et alloue des fonds en appui au Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National du GoH. Le GoH a demandé à ce que l'Association de Développement International (AID) de la Banque Mondiale soit le Fiduciaire du Fonds.

Le FRH met en commun les contributions des bailleurs afin de fournir des subventions pour les activités prioritaires tel que demandé par le GoH par le biais de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) et approuvé par le Comité de Pilotage du FRH. Pour les demandes de moins de US\$ 1 million, il existe un processus simplifié d'approbation de subvention et une procédure accélérée. Le FRH est susceptible de financer, entre autre, les ac-

“ En répondant de manière rapide aux requêtes de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti, le FRH a transformé une portion de la générosité de la communauté internationale en investissements qui offrent des résultats, une bonne gestion et une capacité accrue pour le bénéfice du peuple haïtien. ”

PRÉSIDENT DU FRH ET MINISTRE DES FINANCES SORTANT, RONALD BAUDIN

en haut à droite: Courtoisie Diego Osorio, Senior Operations Officer, HRF

ci-haut: Courtoisie Emmanuel Noel, IOM

tivités implantées dans les secteurs suivants: infrastructure, services, développement communautaire, environnement, les activités génératrices de revenus, et l'appui budgétaire. Les activités sont exécutées par une agence d'exécution ou plus et sont évaluées par une Entité Partenaire (La Société Financière Internationale, la Banque Interaméricaine de Développement, l'Organisation des Nations Unies, ou la Banque Mondiale).

Le FRH est dirigé par un Comité de Pilotage, lequel a été présidé par le Ministre des Finances et est constitué de représentants du GoH, des grands bailleurs, des Entités Partenaires, du Fiduciaire, et des observateurs de la société civile haïtienne, du gouvernement local, du secteur privé, de la Diaspora, et des ONGs internationales. Durant sa première année, le Comité de Pilotage s'est réuni à six reprises afin de répondre aux requêtes de financement de la CIRH et a décidé d'allouer US\$237 millions pour des activités de reconstruction.

DE QUELLE MANIÈRE LE FRH OPÈRE T-IL?

L'objectif du Fonds est d'appuyer la mobilisation, la coordination et l'allocation des contributions afin d'améliorer les conditions de vie de base en Haïti et de renforcer la capacité du GoH à long terme. Afin d'atteindre cet objectif, le FRH coordonne ses activités avec le GoH, et particulière-

ment avec la CIRH. Les contributions des bailleurs mises en commun fournissent des financements de subventions pour les activités prioritaires appuyées par la CIRH et approuvées par le Comité de Pilotage du FRH.

Toutes propositions respectant les critères d'éligibilité suivantes peuvent être soumises pour un financement du FRH:

- Être approuvé par la CIRH;
- Respecter le Plan de Relèvement du Gouvernement d'Haïti ou un document similaire pour le relèvement, la reconstruction et le développement approuvé par le Gouvernement haïtien;
- Conçu de manière à répondre à un besoin de financement stratégique de la reconstruction;
- Conforme aux politiques et stratégies du Fonds;
- Permettre le relèvement efficace, rapide et durable d'Haïti, et être clôturées durant la période de vie du Fonds (juin 2010 - décembre 2017)
- Etre rédigé en utilisant le modèle de Note Conceptuelle de Projet (NCP) de la CIRH; et
- Etre pleinement compatible avec les politiques et procédures de l'Entité Partenaire ainsi que le mandat du Fiduciaire.

Le processus d'approbation de subventions ne comporte que quelques étapes simples illustrées à la Figure 1. Afin de faire une de-

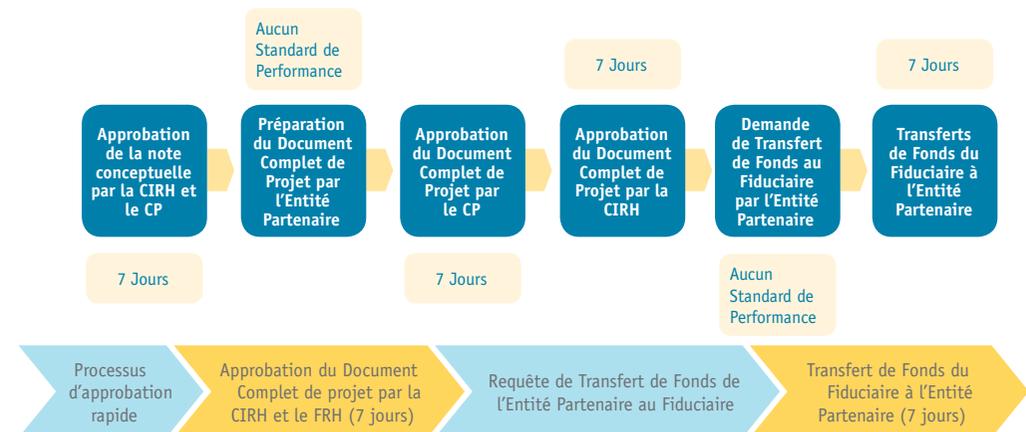
mande de financement du FRH, une agence d'exécution soumet soit une NCP selon le modèle de la CIRH ou un document complet de projet à l'approbation de la CIRH. A la suite de l'examen du projet, la CIRH transmet les projets approuvés et auxquels une Entité Partenaire a été assignée au Comité de Pilotage du FRH (CP) pour examen et possibilité de financement. Pour les propositions complètes de projet, on peut avoir recours à des procédures accélérées, une fois que le CP approuve l'allocation, les fonds sont transférés à l'Entité Partenaire pour l'exécution immédiate du projet. Les propositions encore au stade de NCP sont approuvés sous conditions et reçoivent l'approbation finale uniquement lors de la soumission du document complet de projet à la non-objection du CP et l'approbation

finale de la CIRH par la suite. Afin de permettre une réponse opportune des requêtes de financement, le FRH adhère à de stricts standards de performance pour chaque étape du processus d'approbation. De plus, les procédures en place permettent des approbations virtuelles des documents de projets par le CP.

DE QUELLE MANIÈRE LES FONDS DU FRH ONT-ILS ÉTÉ UTILISÉS?

Durant sa première année, le FRH a mobilisé des contributions totalisant US\$352 millions de 19 bailleurs, desquels US\$335 millions ont été reçus. Le Brésil a été le premier bailleur, effectuant une contribution de US\$55 millions ; les Etats-Unis représentent le plus grand bailleur (US\$120 millions) et quatre autres bailleurs ont versé une contri-

FIGURE 1: PROCESSUS D'APPROBATION DE SUBVENTION DU FRH



à droite: Courtoisie Emmanuel NOEL
ci-haut: Courtoisie Mlle Saran Koly, Communication Officer, UNDP



bution de US\$30 millions au moins (Canada, Espagne, Japon, et Norvège).

Le Comité de Pilotage du FRH a alloué US\$237 millions (71 pour cent) des ressources disponibles à quatorze activités de reconstruction qui ont fait l'objet d'une requête comme étant des priorités par la CIRH (voir tableau 1). US\$2.98 million additionnel ont été alloués afin de couvrir les coûts opérationnels du Fonds par le biais des budgets administratifs du Fiduciaire et du Secrétariat. De ces ressources, US\$197 millions (83%) ont déjà été transférés aux Entités Partenaires pour la mise en œuvre. Les Entités Partenaires, en retour, ont déjà décaissés US\$35 millions (18%) des res-

sources transférées.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DU FRH?

Durant sa première année d'existence, le Fonds de Reconstruction d'Haïti est devenu:

- La plus grande source de financement non-alloué pour la reconstruction d'Haïti. Des US\$4.58 milliards de financement de subvention qui ont été alloués pour la reconstruction d'Haïti, US\$1.74 milliard a été décaissé au mois de juin 2011. De ce montant, 20 pour cent ont été acheminés à travers le FRH sur la base de non-allocation.
- Un partenariat international dirigé par le GoH et la CIRH. Le Gouvernement pré-

side le Comité de Pilotage du FRH alors que la CIRH définit les activités devant être financées en priorité.

- Un mécanisme efficace en vue de collecter l'argent (US\$352 millions à date) et allouer des fonds à la reconstruction (US\$237 millions durant la première année). Sur ces bases, le FRH a réalisé une excellente performance par rapport à la plupart des fonds de reconstruction et de relèvement.
- Un moyen de combler de manière stratégique les lacunes de financement afin de parvenir à une reconstruction équilibrée. Le FRH a alloué la grande majorité des ressources aux secteurs prioritaires que sont le logement et la gestion de débris, et a permis de combler les écarts importants dans le domaine de la réduction des risques de désastres, la reconstruction et les finances publiques.
- Un mécanisme efficace avec des procédures rapides, flexible et des coûts opérationnels faibles. Le FRH a adhéré à des standards de performance sévères pour l'allocation et le transfert de fonds tout en engageant les coûts administratifs comparatifs les moins élevés.

En matière de résultats sur le terrain, les Entités Partenaires ont fait des rapports sur les résultats importants des projets financés par le FRH:

Capacité de Construction pour la Ges-

tion des Risques et Désastres – a permis l'évaluation de 600 abris d'évacuation existants, ainsi que la réhabilitation ou la reconstruction de 15 abris prioritaires.

Gestion de Débris – les déchets ont été enlevés de trois communautés prioritaires avec 39 bennes sur place.

Projet de Réduction des Désastres dans le Département du Sud – 60 organisations de fermiers ont été mobilisées pour la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire.

Opération de Développement de la Politique d'Urgence – l'écart de financement du budget du GoH pour l'année fiscale 2010 a été comblé par cette opération de cofinancement.

Atténuation des Désastres dans le Département du Sud – la préparation du plan de gestion de bassins versants permettra le suivi des investissements.

Fonds de Garantie Partielle de Crédit – les requêtes préliminaires pour des garanties du secteur financier sont en cours de traitement.

Programme de Développement Durable dans le Sud-ouest – 32 activités du projet sont en cours de mise en œuvre.

QUELLES LEÇONS ET OPPORTUNITÉS ONT ÉMÉRGE?

Alors que le Fonds de Reconstruction d'Haïti achève tout juste sa première année opéra-

TABLEAU 1: DECISIONS DE FINANCEMENT CUMULATIFS (EN MILLIONS USD)

MISE À JOUR EN DATE DU 30 JUIN 2011

ACTIVITÉ			
PROJETS	TITRE	ENTITÉ PARTENAIRE	
	Projet de Développement des Politiques Opérationnelles d'urgence en Haïti	BM	25.00
	Programme d'établissement d'un Fonds de Garantie Partielle	BID	12.50
	Projet de Gestion de Débris	ONU	16.95
	Programme de Développement durable dans le Sud-ouest d'Haïti	ONU	8.00
	Réduction de Risques et Désastres dans le Département du Sud	ONU	8.00
	Atténuation des Désastres Naturels dans le Département du Sud	BID	14.00
	Reconstruction du Secteur de l'Éducation	BID	10.00
	Renforcement des Capacités pour la Gestion des Risques et Désastres	ONU	2.00
	Démolition et Enlèvement de Débris avec la Machinerie Lourde	ONU	25.00
	Projet de Reconstruction de Logements Communautaires à Port-au-Prince	BM	65.00
	Programme d'Appui à la Reconstruction de Logement et de Communautés a/	ONU	24.67
	Plan de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti	ONU	9.96
	Programme de Renforcement des Capacités de la CIRH	ONU	1.00
	Opération d'Appui Budgétaire Ciblé a/	BM	15.00
		Sous-Total	237.08
FRAIS	Projet de Gestion des Débris	ONU	1.27
	Programme de Développement Durable dans le Sud-ouest d'Haïti	ONU	0.60
	Réduction des Risques et Désastres dans le Département du Sud	ONU	0.60
	Renforcement des Capacités pour la Gestion des Risques et Désastres	ONU	0.11
	Démolition et Enlèvement des Débris avec la Machinerie Lourde	ONU	1.87
	Programme d'Appui à la Reconstruction de Logement et de Communautés a/	ONU	1.84
	Plan de Prévention de Séisme pour le Nord d'Haïti	ONU	0.74
	Programme de Renforcement des Capacités de la CIRH	ONU	0.07
		Sous-Total	7.11
BUDGETS	FY11 Secrétariat		1.10
ADMINISTRATIFS	FY11 Fiduciaire		0.59
	FY12 Secrétariat		1.00
	FY12 Fiduciaire		0.30
		Sous-Total	2.98
		TOTAL	247.17

a/ Ces montants ont été mis de côté à la suite de l'approbation de la Note Conceptuelle de Projet par le Comité de Pilotage et sujet à la non-objection du document complet de projet par le Comité de Pilotage et l'approbation finale de la CIRH par la suite.

tionnelle, des leçons initiales sur le financement de la reconstruction ont pu être identifiées. Ceci inclut:

La valeur du leadership haïtien – le rôle de leader joué par le GoH et la CIRH a permis au FRH de décider rapidement sur le financement des priorités haïtiennes pour la reconstruction.

La mise à disposition de financement stratégique – En tant que plus grande source de financement non alloué, l'utilisation la plus efficace du FRH consiste à combler les besoins non satisfaits afin de réaliser les objectifs clés.

Importance d'une stratégie de financement – La CIRH se positionne et passe d'une approbation ad hoc et le transfert d'activités non financées au recours du FRH en tant que moyen d'appui de projets clés lui permettant d'atteindre ses objectifs sectoriels.

Standards et procédures transparents – établir et suivre des procédures claires et des standards de performance ont permis au FRH de fournir rapidement du financement dès réception d'une requête.

Flexibilité dans la prise de décision – Bien que les réunions formelles du Comité de Pilotage du FRH sont synchronisées avec les réunions du Conseil de la CIRH, il est possible de gérer le travail de manière efficace dans l'intermédiaire par le biais de la prise de décision virtuelle.

Processus accéléré – il existe des oppor-

tunités permettant de maximiser la performance, c'est par une évaluation plus rapide des activités des Entités Partenaires, la présentation de propositions complètes à la CIRH au lieu des notes conceptuelles de projets et l'élimination de l'étape d'approbation finale de la CIRH pour les activités auxquelles le FRH a alloué des ressources.

Preferencing – la préférence des bailleurs pour des secteurs, régions et Entités Partenaires particuliers peut réduire la possibilité du Fonds de répondre aux priorités du Gouvernement et ne s'aligne pas avec les bonnes pratiques d'efficacité de l'aide.

Valeur ajoutée – Le FRH peut aller au-delà de son statut d'instrument financier afin de véhiculer l'innovation, l'analyse et l'harmonisation de l'aide.

Efficacité et transparence – Bien que le FRH a pu maintenir des coûts généraux minimes, les dépenses pour l'administration, la préparation de projets et les besoins de supervision doivent être décrites et budgétisées de manière exacte.

Durant sa seconde année d'opérations, le FRH devra se concentrer à: a) répondre aux demandes du GoH pour le financement de besoins prioritaires; b) mobiliser des contributions additionnelles, y compris celles provenant de bailleurs non-conventionnelles; et c) analyser et faire des rapports sur le décaissement des fonds par les Entités Partenaires. Durant cette période, le

FRH sera confronté aux challenges suivants:

- Accélérer l'utilisation des fonds disponibles pour la reconstruction tout en s'assurant de leur allocation stratégique et du renforcement des capacités du GoH.
- Dissuader les bailleurs actuels et futurs du FRH d'imposer une préférence à leurs contributions de manière à ce que le GoH bénéficie d'une flexibilité maximale dans l'utilisation des ressources du FRH afin de financer les priorités.
- Encourager les Entités Partenaires à

maintenir le sentiment de l'urgence et utiliser les procédures accélérées afin de préparer et de mettre en œuvre les activités.

- Déterminer, de concert avec le GOH, la possibilité de créer une réserve de fonds non-alloués de façon à répondre aux requêtes de financement qui surviennent durant la troisième année et au-delà.
- Attirer des contributions additionnelles des bailleurs et ainsi pourvoir aux projets de reconstruction non-financés.



POUR PLUS
D'INFORMATIONS

“Le Fonds de Reconstruction d'Haïti joue son rôle quant à sa contribution dans l'effort de reconstruction en supportant différents projets dont la plus grande opération de collectes de débris actuellement en place et son support en ressources au gouvernement qui en avait grandement besoin au lendemain du séisme. ... En partenariat avec des institutions comme le Fonds de Reconstruction d'Haïti, nous nous engageons à mieux reconstruire pour le bien et le bonheur du peuple haïtien.”

MICHEL JOSEPH MARTELLY, PRÉSIDENT D'HAÏTI



Courtoisie Emmanuel Noel, IOM

Fonds de Reconstruction d'Haïti

Nouvelle Primature (Place du Bicentenaire)

Port au Prince, Haïti

Tel: (509) 2519-3131

Email: info@haitireconstructionfund.org

www.haitireconstructionfund.org

www.fondsdereconstructiondhaiti.org